

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
| Mr BOUTTIER Directeur, enseignant de CE1- CE2 | Mme DUFOUR Enseignante de CM2 | Mme BRAUD Enseignante de CE2- CM1 | Mme COUFFIN Enseignante TPS-PS-MS | Mme DELAMAIRE Enseignante de CP- CE1 |
| Mme ROLLERO Enseignante de CE1- CE2 | Mme GONDRY Enseignante de MS-GS | Mr LETORT Enseignant de CP-CE1 | Mr HAMON Maire | Mr LAMARRE Adjoint aux affaires scolaires |
| Mr EMERAUD Représentant des parents titulaire <i>Absent, excusé</i> | Mme PENHOAT Représentante des parents titulaire | Mme MOUREN Représentante des parents titulaire | Mme NEDELEC Représentante des parents titulaire <i>Absente, excusée</i> | Mme PETIT-PIERRE Représentante des parents titulaire |
| Mme LENORMAND Représentante des parents titulaire <i>Absente, excusée</i> | Mme COGNARD Représentante des parents suppléante | Mme TASTARD ASEM de l'école, invitée par le directeur | Mme Corinne GILLET Agent des TAP, invitée par le directeur | |

Le conseil débute à 18h05.

Mr BOUTTIER rappelle que Mmes TASTARD et GILLET sont invitées. Elles peuvent prendre part aux débats mais ne pourront pas prendre part aux votes.

Mr BOUTTIER précise que suite à un problème informatique, dont il s'excuse, la municipalité n'a reçu les questions des enseignants que mercredi 9 novembre. Les réponses de la municipalité à ces questions seront donc peut-être partielles.

Mr BOUTTIER rappelle l'ordre du jour :

- 1) Présentation des membres du conseil d'école
- 2) Composition, compétences et fonctionnement du conseil d'école.
- 3) Vote du procès-verbal du 14 juin 2016.
- 4) Organisation pédagogique pour l'année 2016-2017.
- 5) Vote du règlement intérieur
- 6) Présentation et soumission au vote du nouveau projet d'école
- 7) Présentation et bilan du PPMS Intrusion ainsi que de l'exercice incendie
- 8) Actions et projets pédagogiques en cours et à venir
- 9) Bilan des travaux effectués et à effectuer dans l'école.
- 10) Questions diverses.

1) Présentation des membres du conseil d'école

Mr BOUTTIER présente les résultats de l'élection des représentants des parents d'élèves qui a eu lieu le vendredi 7 octobre. Une seule liste se présentait et ses 7 candidats ont été élus (6 titulaires et 1 suppléante).

| | |
|------------------------------------|----------------------------|
| Nombre d'inscrits | 172 |
| Nombre de votants | 64 |
| Nombre de bulletins nuls ou blancs | 9 |
| Taux de participation | 37% (39% l'année dernière) |

Mr BOUTTIER remercie les parents qui se sont portés candidats pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'école.

2) Composition, compétences et fonctionnement du conseil d'école

Un document a été distribué précédemment aux membres du conseil d'école. Celui-ci rappelle la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil d'école.

Ce document est disponible sur simple demande à Mr BOUTTIER, directeur de l'école.

3) **Vote du procès-verbal du conseil d'école précédent (CE du 14 juin 2016)**

Mr BOUTTIER demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée.

Mr BOUTTIER demande si un membre du conseil d'école a un désaccord avec ce procès-verbal.

Mme MOUREN a été notée absente alors qu'elle était présente.

Il est demandé à ce que le PV soit affiché sur le panneau d'affichage extérieur. La mairie demande à ce que dans les cahiers de liaison soit mis un mot pour préciser aux familles qu'ils ont accès au procès-verbal du conseil d'école. Mr BOUTTIER précise que c'est déjà le cas.

Le procès-verbal du conseil d'école du 14 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

4) **Organisation pédagogique de l'année 2016-2017**

| Classes | Elèves | Enseignant(e)(s) | ASEM | AESH |
|------------------|---|---|--|--|
| TPS-PS-MS | 1 TPS 14 PS 6 MS 21 élèves | Sonia COUFFIN | Alicia MERLE (Marie-Annick VAILLANT de 11h30 à 12h et Gwenaëlle CORNO de 11h30 à 12h un jeudi sur deux) | |
| MS-GS | 11 MS 9 GS 20 élèves | Sylvie GONDRY | Sophie TASTARD (Gwenaëlle CORNO de 11h30 à 12h sauf le jeudi) | |
| CP-CE1 | 17 CP 6 CE1 23 élèves | Elise DELAMAIRE (Mercredi-Jeudi-Vendredi) Malo LETORT (Lundi-Mardi-Mercredi) | | |
| CE1-CE2 | 7 CE1 12 CE2 19 élèves | Julien BOUTTIER Céline ROLLERO (Mardi) | | Bouchra BILLAUD Morgane BONO Christine SIMON |
| CE2-CM1 | 7 CE2 13 CM1 20 élèves | Sylvie PONT LE ROCH (Remplacée par Marine BRAUD) | | Bouchra BILLAUD Morgane BONO |
| CM2 | 21CM2 21 élèves | Fabienne DUFOUR | | |
| TOTAL | 124 élèves | | | |

Il est prévu d'ici le mois de janvier l'arrivée de 10 élèves : 5 TPS – 1 MS – 2 GS - 1 CE1 – 1 CM2

Les prévisions pour l'année 2017-2018 s'élèvent à 126 élèves, il est donc probable qu'une classe soit fermée lors de la rentrée 2017/2018.

Mr Hamon exprime son inquiétude quant aux départs qui ont eu lieu et par rapport aux échos qui lui reviennent. Mr LAMARRE informe que certaines familles sont venues le voir lui disant vouloir changer d'école à cause d'un problème relationnel avec certains enseignants. Le maire précise qu'il entend des choses : des problèmes d'organisation, des déceptions des familles, des problèmes de relation entre les parents et les enseignants. Mr Hamon estime que l'école manque de dynamisme.

Une représentante des parents d'élèves expliquent qu'elle regrette elle le manque de dynamisme de certains parents. Certains représentants des parents d'élèves se trouvent un peu démunis car les familles qui sont parfois en désaccord avec l'école ne viennent pas les consulter. Le directeur a évoqué lors d'une réunion avec les représentants des parents d'élèves la possibilité qu'ils organisent une réunion avec les parents de l'école.

Les enseignants demandent à ce qu'une réunion ait lieu avec la municipalité pour éclaircir ce qui a été dit à la

municipalité dans un cadre informel. L'équipe enseignante va proposer plusieurs dates aux représentants de la mairie. L'équipe enseignante tient à préciser qu'elle a rencontré les familles qui sont parties et que ces problématiques n'ont pas été dites. Néanmoins, ces départs posent beaucoup de questions à l'équipe enseignante. Les élus alertent sur le prétexte facile de la semaine des neuf demi-journées qui serait avancé comme raison partielle de quitter l'école publique au profit de l'école privée.

Les représentants de parents d'élèves proposent que les classes soient encore plus ouvertes, notamment lors des portes ouvertes ou bien en invitant les parents d'élèves à venir en classe.

5) **Vote du règlement intérieur**

Mr BOUTTIER demande si des modifications doivent être apportées au règlement intérieur actuel.

Proposition de modification de l'équipe enseignante :

Les objets de valeur ou dangereux sont interdits à l'école. Tout objet ou jouet, *à l'exception des billes, cordes à sauter et élastiques*, apporté à l'école sans accord de l'enseignant reste sous la responsabilité des parents et *sera confisqué jusqu'aux vacances suivantes*. *Les parents seront prévenus et pourront être convoqués pour venir récupérer l'objet confisqué après les vacances*. *Les règles des jeux de cour seront discutées en conseil de classe*.

Proposition de modification de Mr LAMARRE :

Tout enfant mangeant à la cantine *ou participant aux TAP* est tenu de respecter le règlement propre à la cantine *et aux TAP* et d'obéir au personnel *municipal*.

Le menu est affiché dans l'école et dans la feuille communale chaque *semaine*.

Le règlement et ses modifications sont adoptés à l'unanimité. Les parents seront informés de ces modifications par l'intermédiaire d'un mot dans les cahiers de liaison.

Une question est posée quant à la collation : pourquoi est-elle interdite ? Une enfant qui n'arrive pas à manger le matin peut-elle amener une petite collation ou cela est-il vraiment interdit ?

Mme Dufour explique que cela a été mis en place suite à une circulaire qui expliquait qu'il n'y avait pas d'intérêt à donner un gouter après 9h. Il est précisé que lorsque l'enfant est en garderie, il lui est possible de prendre quelque chose avant 9h. Mr Lamarre n'y voit pas d'inconvénient.

6) **Présentation et soumission au vote du nouveau projet d'école**

Comme cela avait été annoncé lors du conseil d'école du 14 juin 2016, l'équipe enseignante a travaillé sur un nouveau projet d'école. Celui-ci vise à définir les objectifs de l'équipe enseignante pour les 3 prochaines années scolaires à venir. Il y avait 7 volets possibles, l'équipe enseignante en a choisi 4 :

- *Le parcours de l'élève* (continuité des apprentissages et fluidité des parcours – prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers)
- *Vie scolaire*
- *Parcours citoyen*
- *Parcours d'éducation artistique et culturelle*

En fonction des points forts et des points faibles de l'école, les enseignants ont défini des actions précises à mettre en place durant les 3 prochaines années dans chacun de ces quatre volets.

Ce projet a été validé par Mme CONAN, Inspectrice de l'Education Nationale qui attend désormais le vote du conseil d'école.

Mr BOUTTIER procède au vote du projet d'école. Le projet d'école est adopté à l'unanimité.

7) **Présentation et bilan du PPMS Intrusion réalisé le 11 octobre**

Suite aux différents attentats survenus en France ces derniers mois, il a été demandé à toutes les écoles de France de procéder à un exercice intitulé « Exercice Attentat-Intrusion ». Il vise à anticiper les actions à réaliser en cas d'intrusion d'un individu extérieur à l'école. L'équipe enseignante a longtemps réfléchi aux modalités de cet exercice afin qu'il ait un véritable intérêt.

La première réflexion a été de réfléchir aux possibles lieux d'intrusion dans l'école et aux possibles sorties pour une fuite. Il apparaît que toutes les portes des classes donnant sur la cour, il est difficile de fuir en cas d'intrusion. L'équipe enseignante a donc choisi un scénario de confinement. L'exercice s'est réalisé par bâtiment. Il consistait à rester le plus

silencieux possible et confinés dans un coin de la classe pendant que le directeur passait et repassait dans la classe. Cet exercice a duré plus de 5 minutes dans les classes d'élémentaire et environ 3 minutes dans les classes de maternelle. Toutes les classes ont réussi cet exercice à des degrés divers.

PS-MS et MS-GS : Les enseignantes se sont longtemps questionnées sur le fait de savoir comment en parler avec les élèves. Comment expliquer aux élèves qu'on peut être en danger à l'école ? Avant l'exercice, les classes ont joué au loup et ont cherché ce que les élèves pouvaient faire pour ne pas être repérés : on peut se taire, on peut se cacher. Pour l'exercice, les enseignantes ont expliqué que le directeur allait venir voir si les élèves étaient capables de se taire comme lorsqu'ils jouaient au loup. L'exercice s'est très bien passé dans ces deux classes.

CP-CE1 : l'exercice avait été présenté aux élèves auparavant. Durant l'exercice, les élèves s'étaient regroupés au fond de la classe, sous une table. Le bilan de cet exercice est positif.

CE1-CE2 : l'exercice avait été présenté et préparé auparavant. Malgré la présence d'une enseignante remplaçante, les élèves sont restés calmes durant cet exercice.

CE2-CM1 : Le sujet a été beaucoup évoqué en classe auparavant, l'enseignante a rappelé que les adultes de l'école étaient là pour veiller à leur sécurité. L'exercice n'a pas marché car les élèves se déplaçaient lorsque le directeur sortait de la classe.

CM2 : les élèves avaient réfléchi auparavant sur la question d'où et comment se cacher. L'exercice s'est très bien passé.

Mr LAMARRE propose pour le prochain exercice de faire intervenir les gendarmes et les pompiers pour que cela soit plus réel. Cette proposition sera prise en compte par l'équipe enseignante pour un prochain exercice.

Deux autres exercices PPMS seront réalisés dans l'année. L'équipe enseignante n'a pas encore défini quel sera le type d'exercice et le scénario adopté (confinement ou attentat/intrusion).

Un exercice « incendie » a été réalisé en septembre et s'est parfaitement déroulé. Un autre exercice aura lieu durant l'année scolaire sans que les élèves soient prévenus.

8) Actions et projets pédagogiques passés, en cours et à venir

Classes de PS-MS et MS-GS :

- Visite mensuelle de la médiathèque municipale
- Projet light painting avec Christelle DENIS (Médiatrice culturelle de St Jean Communauté). Les élèves sont allés rencontrer l'artiste Cédric VERDURE. Ils vont désormais bénéficier de l'intervention de Christelle DENIS pendant 3 séances. Ce travail de light painting se conclura probablement par une exposition, mais il reste à trouver le lieu, car l'école ne s'y prête pas.
- Comme l'année dernière, les classes de maternelle participeront au P'tit Bal breton, avec des musiciens professionnels.

Classe de CP-CE1 :

- Visite mensuelle de la médiathèque municipale
- Des élèves de l'IME de Plumelec sont venus présenter le jeu qu'ils ont conçu sur le tri sélectif. Cela va permettre de lancer en classe un travail sur le tri.
- Malo LETORT a également un projet jardinage.
- Les élèves de CP-CE1 se rendront également à la piscine de Locminé pour un cycle de 10 séances financé par la municipalité. Mr LAMARRE informe le conseil que la piscine de Plumelec sera fermée en juin 2017, elle sera ouverte en juillet-août. Les autres élèves de l'école ne se rendront donc pas à la piscine en juin. Une session de formation de parents agréés aura lieu en janvier. Les parents en seront informés.

Classe de CE1-CE2 :

- Visite mensuelle de la médiathèque municipale
- Les élèves vont bénéficier le mardi 22 novembre de la venue des enfants de l'IME comme la classe de CP-CE1.
- Les élèves suivent quotidiennement le Vendée Globe.
- Projet lightpainting
- Les élèves de CE1-CE2 se rendront également à la piscine de Locminé pour un cycle de 10 séances financé par la municipalité.

Classe de CE2-CM1 :

- Visite mensuelle de la médiathèque

- Projet origami avec Karine ABUDARAM de février à juin pendant 12 séances, grâce à St Jean Communauté.

Classe de CM2

- Visite mensuelle de la médiathèque
- Projet origami
- Projet lightpainting
- Projet de fabrication d'un hôtel à insectes
- Formation aux Premiers Secours avec Christian LE CALLONEC, employé à la mairie et pompier volontaire.

Les enseignants se questionnent sur le fait qu'ils aient appris la présence de l'intervention à l'IME par « hasard ». Aucun partenariat n'était prévu avec les écoles. Pour Mr Hamon, c'est à St Jean Communauté de solliciter les écoles. Il précise que tout ce fonctionnement va être remis à plat à partir du 1^{er} janvier avec la fusion des Communautés de communes. Mme COUFFIN propose qu'un courrier soit envoyé à St Jean Communauté par l'équipe enseignante pour expliquer ce souci de communication.

Mme TASTARD explique qu'il pourrait être intéressant que ces projets puissent, dans l'avenir, être mis en place sur le temps des TAP.

Une représentante des parents questionne sur la reconduction d'un projet Musique. L'équipe enseignante a fortement apprécié ce projet et émet un avis favorable à sa reconduction. Néanmoins, il n'y a encore rien de décidé.

9) Bilan des travaux effectués et à effectuer dans l'école.

Travaux effectués :

- Réalisation d'un enrobé devant le portail.
- Élagage des arbres devant l'école.
- Un radiateur a été refixé dans la classe de CP-CE1.
- Nettoyage extérieur des bâtiments.
- Mise en place d'un sapin (en cours) : il n'y aura plus un sapin dans chaque classe comme les années précédentes, mais un grand sapin dans l'espace enherbé de la cour. Un socle a déjà été posé par les services techniques.
- Peinture des deux portails
- Peinture du bas de la classe de Mme COUFFIN
- Installation d'une barrière dans le bas de la cour à côté de la classe de CE2-CM1. L'équipe enseignante fait la remarque que cette barrière tombe parfois car le trou d'un poteau s'est rempli de terre.
- Peinture des circuits dans la cour
- Mise en place du réseau informatique et du filtrage de l'accès internet : les élèves ont désormais un code personnel pour accéder aux ordinateurs de l'école. Les contenus qu'ils peuvent voir sur internet sont filtrés grâce à une liste nationale de sites et recherches interdits, régulièrement mise à jour.
- Achat d'un nouveau photocopieur installé en septembre par la société TBI.

Travaux à effectuer :

Dans le cadre de la réalisation de son hôtel à insecte, Mme DUFOUR demande s'il sera possible de mettre en place un socle en dur dans la cour afin d'y poser cet hôtel.

Une représentante de parents d'élèves demande s'il est possible que les classes s'inscrivent sur le site toutemonannée.com afin de communiquer aux familles des photos de la vie de classe comme le font les classes de maternelle. La question se pose aussi quant à l'actualisation du site internet de l'école. L'équipe enseignante entend ces propositions et va y réfléchir, dans un souci de communication avec les familles.

10) Questions diverses

- *Suite à la réorganisation du ménage, nous constatons que, malgré toute la bonne volonté de Sabrina qui fait son maximum, le fait de laver le sol des classes un soir sur deux n'est pas suffisant. Pensez-vous qu'il serait possible de*

trouver une solution pour que le balai soit passé tous les soirs ?

Mr Lamarre explique que chacun doit faire des efforts afin que Sabrina, agent en charge du ménage, puisse gagner du temps de ménage et faire peut-être les classes plus fréquemment. Mr Lamarre a pris des photos durant les dernières vacances. Il a trouvé certaines classes dans un état déplorable. Des efforts pourraient être faits par les classes, notamment sur les objets laissés par terre et le rangement du mobilier. Une enseignante précise que cela n'est pas son rôle de nettoyer le tableau car cela augmente son temps de travail. Mr Lamarre explique qu'il suffit de désigner un enfant tous les jours afin qu'il essuie le tableau. Mr Lamarre demande à sensibiliser les enfants sur la propreté de la classe. Monsieur Hamon s'étonne que les enfants de la classe de Madame Delamaire soient contraints de boire au robinet dans le creux de la main sous prétexte que les verres ne sont pas nettoyés par les agents.

Le choix a été fait cette année de libérer les ASEM de ce temps de ménage pour qu'elles puissent se concentrer sur leur temps de classe.

L'équipe enseignante explique que dans certaines périodes hivernales, malgré la bonne volonté des enfants, le sol est sale.

Depuis la rentrée, les élèves se rendant à la cantine y vont désormais en car. Les enseignants ont trois remarques à ce sujet :

- les élèves eux-mêmes se questionnent sur l'impact écologique de ces trajets quotidiens.
- les enseignants s'interrogent sur le coût financier de ces trajets.
- enfin, le temps de repas des élèves, notamment ceux du deuxième service, semble raccourci et il est arrivé 4 ou 5 fois depuis le début de l'année que les élèves du deuxième service arrivent après 13h50.

Une évolution est-elle possible ?

Cet été, les élus ont été alertés sur le fait que les ASEM de l'école privée intervenaient sur le temps municipal, alors qu'elles étaient rémunérées par l'OGEC. Un problème de responsabilité se posait donc en cas d'accident. Ainsi avec la nouvelle organisation pour la pause déjeuner, la prise en charge de TOUS les enfants scolarisés sur la commune incombe exclusivement aux différents agents de la commune tant pour le transport et qu'à l'intérieur du restaurant scolaire. Les élus tiennent à préciser que l'utilisation du car par l'école La Cliae représente un surcout minime car c'est le même bus que l'école privée.

Concernant l'impact écologique, Mr Hamon questionne sur la faible utilisation du transport scolaire par les familles. Les déplacements individuels de toutes les voitures impliquent également un impact écologique important, et contribuent à la réduction des moyens de transports avec pour exemple le remplacement du car par une navette 9 places.

Mr Lamarre explique qu'il souhaiterait que les élèves du premier service soient présents à 12h00 au portillon comme cela était convenu en début d'année. Il est arrivé que la classe de CP-CE1 arrive après 12h05 ce qui occasionne du retard dès le départ.

Le choix de mettre en place un bus pour l'école publique a été fait pour plusieurs raisons : le problème de responsabilité au niveau des ASEM de l'école privée, une volonté d'équité entre les deux écoles et une volonté de sécuriser le trajet des élèves de l'école La Cliae, notamment au niveau du passage piéton en face de la place du Menhir. De plus, le bus ne nécessite qu'une personne en surveillance contre deux ou trois l'année dernière. Ce gain de personnel permet notamment d'avoir une ASEM à temps plein dans les classes. Ce fonctionnement est encore en questionnement et les parents seront peut-être interrogés pour avoir leur avis. Une représentante des parents d'élèves demande à la municipalité les horaires auxquels il est prévu que les enfants déjeunent. Mr Lamarre précise que les temps de repas des enfants n'ont pas changé depuis l'année dernière.

Une représentante des parents d'élèves fait la remarque que les parents n'ont pas été mis au courant de ce changement. Mr Lamarre explique que c'est parce que cette décision a été prise très rapidement juste avant la rentrée.

Une parent d'élèves précise que le car avait été demandé il y a 2 ans par certaines familles, Mr LAMARRE confirme cette demande.

Une représentante des parents d'élèves demande à M. Lamarre par qui sont encadrés les enfants de l'école privée pendant le trajet en car. Réponse de M. Lamarre : par une ASEM de l'école publique.

L'équipe enseignante remercie les élus pour l'achat du nouveau photocopieur et voudrait simplement savoir sur quels critères a été fait le choix de ne pas investir dans une photocopieuse couleur ?

Des élus ont décidé qu'il n'y aurait qu'une seule photocopieuse couleur et qu'elle serait à la mairie. Les enseignants peuvent venir faire leurs impressions en mairie. Les enseignants soulignent le fait que cela représente une perte de temps non-négligeable d'aller en mairie. Mr LAMARRE précise qu'il est possible d'envoyer par mail les demandes d'impressions et demande aux enseignants d'anticiper sur les demandes.

Suite à la demande d'installer un bac à sable lors du dernier conseil d'école, les enseignantes de maternelle voudraient savoir s'il serait possible d'installer un bac à sable en "coquillage" qui ne serait pas en contact avec le sol et serait refermé tous les soirs.

Comme lors du dernier conseil d'école, Mr Lamarre explique qu'il n'y aura pas de bac à sable installé, pour des questions d'entretien et d'hygiène.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants avaient fait la demande de l'installation de bacs de jardinage dans la cour, utilisés par l'école et les TAP. Où en est ce projet ?

Ils ont été commandés (6 ou 8) et seront livrés prochainement.

- L'équipe enseignante souhaiterait que soit remise en place la poubelle de recyclage jaune. L'équipe enseignante propose que le tri (principalement le papier) soit fait dans les classes avec des poubelles différentes qui permettraient aux responsables du ménage de séparer les sacs poubelles. Serait-il possible que les services techniques se chargent ensuite de vider la poubelle de recyclage ?

Les élus donnent leur accord pour le retour de la poubelle jaune, puisque cela s'inscrit dans le cadre du travail de deux classes sur le tri sélectif. Les services techniques se chargeront d'aller vider régulièrement cette poubelle. Mr LAMARRE précise que ces poubelles ont été enlevées car le tri n'était pas respecté. Ayant un projet sur le recyclage au sein de l'école, il fait confiance aux enseignants en charge du projet afin de faire le nécessaire pour le respect du tri sélectif.

- Un spectacle de Noël est-il prévu ?

Il aura lieu le 13 décembre. Comme les années précédentes, les élèves de maternelle assisteront au spectacle le matin et les élèves d'élémentaire y assisteront l'après-midi. Mr Lamarre explique qu'exceptionnellement, il sera possible de modifier les horaires du repas des ASEM ce jour-là afin qu'elles accompagnent leur classe jusqu'à 12h00.

Enfin, les enseignantes de maternelle souhaitent simplement informer les élus du dérangement que provoque le changement d'ASEM à 11h30.

Mr Lamarre explique que les ASEM ont fait la demande de pouvoir manger au calme. C'est désormais le cas puisqu'elles mangent de 11h30 à 12h00 dans une salle qui leur est réservée.

Demande de la municipalité que la table de ping-pong puisse être utilisée sur les temps de TAP.

L'équipe enseignante donne son accord, sous réserve que certaines règles, qui seront définies avec les agents des TAP, soient respectées. L'équipe enseignante tient à rappeler que cette table a été achetée avec la subvention municipale de Noël de l'année dernière.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour l'investissement récent dans plusieurs jeux de cour qui pourront être utilisés sur les temps scolaires et péri-scolaires. L'investissement pour la municipalité est de 1134€ pour 2 vélos, 2 draisennes et 2 trottinettes. La commande a été livrée cette semaine et les enseignants solliciteront les services techniques pour le montage.

Mr Lamarre informe le conseil qu'une plantation d'arbres aura lieu en relation avec le Souvenir Français. Les enfants des deux écoles y seront associés.

Mr Lamarre remercie les parents d'élèves et les enseignants pour leur participation aux commémorations du 11 novembre. Il sera de nouveau demandé à un élève de chaque école d'aider à porter une gerbe pour les cérémonies du 8 mai.

Mr Lamarre précise que lors du dernier conseil d'école, les enseignants avaient questionné la municipalité sur la possibilité de financement de trajets en car supplémentaires. Les élus avaient demandé à ce que des devis soient réalisés et n'a pour l'instant rien reçu de la part de l'équipe enseignante.

Mr Hamon informe le conseil d'école de l'avancé du projet de nouvelle école :

Le cabinet d'architecte BLEHER a été choisi et a présenté au conseil municipal 4 projets d'aménagement de l'espace Ménager. Un des projets a été retenu par les élus.

L'équipe enseignante a reçu cette semaine une première ébauche de projet et a été invitée à donner son avis. Les architectes vont prendre en compte les remarques des enseignants et l'équipe enseignante sera de nouveau consultée en décembre sur un avant projet sommaire, plus précis.

L'objectif est que les dossiers de demande de subventions puissent être lancés au printemps 2017 afin d'obtenir une réponse juste après l'été. Le chantier pourrait alors débuter fin 2017 et la livraison est prévue entre le printemps et la rentrée de septembre 2019.

Le projet va se dérouler en deux temps avec une priorité donnée à la construction de l'école, puis du restaurant scolaire et de l'ALSH. La future médiathèque sera implantée dans l'ancien bâtiment des Restos du Coeur ainsi que dans un bâtiment mitoyen que la municipalité a acheté.

Le conseil se termine à 21h45.

Date des prochains conseils d'école :

Mardi 28 février de 18h00 à 20h00 (Questions diverses à transmettre pour le vendredi 17 février)

Mardi 6 juin de 18h00 à 20h00 (Questions diverses à transmettre pour le vendredi 26 mai)